

PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du conseil de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au 1130, route de l'Église, à Québec, arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, à compter de 17 h, le 22 avril 2010.

Sont présents formant quorum :

- M. le maire Marcel Corriveau, Saint-Augustin-de-Desmaures
- Mme la mairesse Danielle Roy Marinelli, Lévis, vice-présidente du conseil
- M. le préfet Pierre Lefrançois, MRC de La Côte-de-Beaupré
- M. le préfet Jacques Marcotte, MRC de La Jacques-Cartier
- M. le préfet Jean-Pierre Turcotte, MRC de L'Île-d'Orléans
- Mme la conseillère Christiane Bois, Québec
- M. le conseiller François Picard, Québec
- M. le conseiller Simon Brouard, Québec
- M. le conseiller Sylvain Légaré, Québec
- M. le conseiller Jean Guibault, Québec
- Mme la conseillère Anne Ladouceur, Lévis
- M. le conseiller Jean-Claude Bouchard, Lévis
- M. le conseiller Guy Dumoulin, Lévis
- M. le conseiller Robert Maranda, Lévis

Sont absents :

- M. le maire Régis Labeaume, Québec, président
- M. le conseiller Richard Côté, Québec
- Mme la conseillère Michelle Morin-Doyle, Québec

Sont également présents :

- M. Marc Rondeau, directeur général
- M. Benoît Massicotte, secrétaire

Ouverture de la séance

La séance est ouverte et présidée par Mme Danielle Roy Marinelli, vice-présidente du conseil de la Communauté métropolitaine de Québec.

Adoption de l'ordre du jour avec modifications

Résolution n° C-2010-15

Sur proposition de Mme Anne Ladouceur, appuyée par M. Jacques Marcotte, il est unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- Retirer le point 4 c)1 intitulé « Projet d'entente avec le MCCCCF et la CMQ concernant la mise en œuvre de l'étude sur les paysages »;
- Retirer le point 9 b) intitulé « Révision du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR CMQ rive-nord);
- Ajouter au point Divers ce sujet : Forum métropolitain 2010 – demande de contribution financière au MAMROT;

Adoptée

Approbation du procès-verbal de la séance tenue le 25 février 2010

Résolution n° C-2010-16

Sur proposition de M. Jean-Claude Bouchard, appuyée par M. Marcel Corriveau, il est unanimement résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance tenue le 25 février 2010.

Adoptée

États financiers 2009 et rapport du vérificateur externe

Résolution n° C-2010-17

Sur proposition de M. Robert Maranda, appuyée par M. Guy Dumoulin, il est unanimement résolu :

De prendre acte du dépôt du rapport financier (états financiers) et du rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2009.

De transmettre au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, ainsi qu'aux municipalités de la CMQ, le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'année 2009.

Référence : Mémoire du 22 avril 2010
Responsable : Direction générale - Trésorerie

Adoptée

Forum universel des cultures 2016 – Appuis de la CMQ et de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent

Résolution n° C-2010-18

Sur proposition de M. François Picard, appuyée par M. Simon Brouard, il est unanimement résolu :

D'adopter les projets de résolutions joints en annexe au présent mémoire afin que la CMQ et l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent donnent leur appui à la Ville de Québec dans ses démarches pour accueillir le Forum universel des cultures 2016.

Référence : Mémoire du 22 avril 2010
Responsable : Secrétariat

Adoptée

Structure de travail et échéancier des travaux relatifs au plan métropolitain d'aménagement et de développement

Résolution n° C-2010-19

Sur proposition de Mme Anne Ladouceur, appuyée par M. Guy Dumoulin, il est unanimement résolu :

D'adopter et de mettre en œuvre la structure de travail et l'échéancier relatifs à l'élaboration du Plan métropolitain d'aménagement et de développement.

Référence : Mémoire du 13 avril 2010
Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée

Demande d'avis du MAMROT concernant le règlement RV-2010-09-37 de la Ville de Lévis modifiant son règlement de contrôle intérimaire RV-2008-07-77 relatif à la gestion de la fonction résidentielle

Résolution n° C-2010-20

Sur proposition de M. Guy Dumoulin, appuyée par M. Robert Maranda, il est unanimement résolu :

De ne pas émettre un avis métropolitain sur le règlement RV-2010-09-37 de la Ville de Lévis modifiant son règlement de contrôle intérimaire RV-2008-07-77 sur la gestion de la fonction résidentielle (Secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville) compte tenu de son intérêt strictement local.

D'informer le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) que la CMQ n'émettra pas d'avis sur ce règlement.

Référence : Mémoire du 13 avril 2010
Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée

Projet de loi 88 relatif à la gestion des matières résiduelles

Résolution n° C-2010-21

Sur proposition de M. Jean-Claude Bouchard, appuyée par Mme Christiane Bois, il est unanimement résolu :

D'adopter le projet de résolution joint en annexe au présent mémoire.

De transmettre la résolution adoptée à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, à la ministre des Finances, aux unions municipales et aux députés de la région de Québec.

D'inviter les municipalités de la CMQ à adopter une résolution similaire et à transmettre celle-ci aux instances responsables.

Référence : Mémoire du 22 avril 2010
Responsable : Secrétariat

Adoptée

Financement du projet pilote d'interconnexion des services de transport adapté sur le territoire de la CMQ pour 2010-2011

Résolution n° C-2010-22

Sur proposition de M. Jean Guilbault, appuyée par M. Marcel Corriveau, il est unanimement résolu :

D'autoriser la CMQ à financer 12,5 % des coûts du projet pilote d'interconnexion des services de transport adapté sur le territoire de la CMQ à hauteur maximale de 50 000 \$ par année jusqu'au 31 décembre 2012.

De demander à la direction générale de la CMQ de finaliser l'entente administrative à cet effet entre la CMQ, le Réseau de transport de la Capitale (RTC), la Société de transport de Lévis (STL), la MRC de La Jacques-Cartier, le CLD de la Côte-de-Beaupré et la Société des traversiers du Québec (STQ).

D'autoriser le président, monsieur Régis Labeaume, et le secrétaire, monsieur Benoît Massicote, à signer ladite entente conditionnellement à l'obtention de l'aide financière du gouvernement du Québec équivalente à 87,5 % des coûts du projet.

Référence : Mémoire du 15 avril 2010
Certificat du
trésorier : CT-2010-126
Responsable : Transport

Adoptée

Bordereau d'information

Résolution n° C-2010-23

Sur proposition de Mme Anne Ladouceur, appuyée par M. Simon Brouard, il est unanimement résolu :

De prendre acte du bordereau d'information en date du 22 avril 2010 contenant les points suivants :

- a) Historique des factures de la Communauté métropolitaine de Québec, factures de plus de 2 000 \$ avec total de plus de 25 000 \$, pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2010;
- b) Procès-verbaux des séances du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenues le 26 janvier 2010 et le 4 février 2010;
- c) Lettre de M. Marcel Laroche, avocat à la Ville de Québec, à M. Benoît Massicotte, Secrétaire, datée du 23 février 2010, transmettant une copie de la résolution CV-2010-0123 relative à l'entente de fourniture de services des technologies de l'information et des télécommunications entre la Ville de Québec et la Communauté métropolitaine de Québec;
- d) Lettre de M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré et maire de L'Ange-Gardien, à M. Marc Rondeau, directeur général, datée du 8 mars 2010, transmettant une copie de la résolution no 2010-03-37 relative au projet de loi no 58/Position de la MRC de La Côte-de-Beaupré au regard des travaux de la CMQ;
- e) Lettre de Mme Francine Breton, directrice-générale et secrétaire-trésorière de la MRC La Jacques-Cartier, à M. Marc Rondeau, directeur général, datée du 30 mars 2010, transmettant des extraits de procès-verbaux du conseil des maires du 24 mars 2010 relatifs aux résolutions nos 10-040-O (Gouvernance CMQ – Droit de veto) et 10-041-O (Travaux de la CMQ (PMAD) – Position);
- f) Budget 2010;

Adoptée

Divers

Forum métropolitain 2010 – Demande de contribution financière au MAMROT

Résolution n° C-2010-24

Sur proposition de M. Jacques Marcotte, appuyée par M. Sylvain Légaré, il est unanimement résolu :

D'autoriser la direction générale à adresser une demande d'aide financière de l'ordre de 10 000 \$ au sous-ministre du MAMROT.

Référence : Mémoire du 22 avril 2010
Responsable : Direction générale - Trésorerie

Adoptée

Période d'intervention des membres du conseil

Aucune intervention des membres du conseil.

Période de questions du public

Aucune intervention du public.

PGMR – Comité communautaire de suivi

Résolution n° C-2010-25

Sur proposition de M. François Picard, appuyée par M. Pierre Lefrançois, il est unanimement résolu :

De désigner M. Simon Brouard (conseiller municipal à la Ville de Québec) et M. Jean-Pierre Turcotte (représentant des MRC du territoire de la CMQ), tous deux membres du conseil de la CMQ, pour faire partie du Comité communautaire de suivi du PGMR (Rive-Nord).

D'autoriser la direction générale à inviter les autres organismes concernés à désigner leur représentant.

Référence : Mémoire du 22 avril 2010
Responsable : Environnement

Adoptée

Période d'intervention des membres du conseil

Aucune intervention des membres du conseil.

Période de questions du public

Aucune intervention du public.


Clôture de la séance

Résolution n° C-2010-26

Sur proposition de Mme Anne Ladouceur, appuyée par Mme Christiane Bois, il est unanimement résolu :

De lever la séance.

Adoptée



VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL



SECRÉTAIRE